

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Antibes (06160, 06600)

Réponses de Michèle Muratore, au nom de la liste « GAUCHE SOLIDAIRE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE »

— le 17/02/2020 à 23:50 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Et appliquer la loi Laure à chaque réfection d'aménagement routier

En tant qu'élue communautaire, j'ai pendant tout ce mandat défendu un véritable plan vélo et non des petits bouts de bande cyclable

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Et rendre compte des actions menées dans le journal de la ville et lors des Conseils de Quartier

Ce comité se réunit déjà au niveau de la CASA

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Nationale 7, Raymond Poincaré, Boulevard Albert 1er, route de Grasse, chemin de Saint-Claude, Avenue Jules Grec, Route de Saint-Jean, Boulevard Wilson, boulevard Charles Guillemont

Il faut créer des itinéraires cyclables

Organiser les liaisons entre les quartiers, les services publics, les lieux des activités économiques, etc... à vélo sécurisées

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare d'Antibes, Gare de Juan les pins, Gare d'Antibes Est/Biot, écoles, collèges, lycées généraux, professionnels et technologiques, commerces de centre-ville d'Antibes et Juan-les-Pins, quartiers (Fontonne et Semboules avec son aire de pratique de VTT), équipements municipaux culturels (Anthéa, conservatoire de musique, médiathèque, cinémas, palais des congrès de Juan les pins) et sportifs (stade nautique, stade Jules Auvergne, stade de la Fontonne, Fort Carré), plages (Salis, Punteil, Cap d'Antibes, Juan-les-Pins), accès au sentier du littoral, bases nautiques, parc Exflora, pinède, Azur Arena et les équipements sportifs alentour, la maison des associations, les services (la Poste, mairie,...)

Déjà répondu

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Biot (sécuriser l'accès à Sophia Antipolis depuis Antibes Est), Vallauris/Golfe Juan (résorption de la coupure urbaine entre Antibes et le chemin de Saint Bernard), Villeneuve Loubet.

Même principe, des itinéraires cyclables au niveau de la CASA, entre les communes de la CASA

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. chemin de Retanaou pour éviter le détour jusqu'à l'autoroute, chemin des Rastines pour éviter le chemin de Saint-Claude.

Revoir le plan de circulation pour limiter les voitures en ville, créer une zone logistique en périphérie pour interdire les gros camions en ville

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. dans tout l'hypercentre après la gare et boulevard Maréchal Foch, toutes les routes au front de mer (Juan-les-Pins, Cap d'Antibes, la Fontonne)

Créer des "zones de rencontre" à 30km/h en centre ville et non dans un quartier annexe comme l'a fait la majorité actuelle

Action n°8 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Si le plan de circulation est bien pensé ce problème ne se pose plus

On a un plan de circulation qui date des années 70 et qui a été revu au coup par coup qui est donc incohérent

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Très facile et pas cher, de la peinture et des panneaux

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Prévoir des pistes cyclables sécurisées pour que les enfants puissent aller à vélo au collège exemple des Semboules au collège Bertone

Organiser des cheminements piétonniers et des pédibus pour accompagner les enfants à l'école

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Juan les Pins, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Pas qu'à la gare de Juan les Pins mais aussi sur les parkings de délestage en périphérie de ville. Exemple le parking du Fort Carré, e parking du Ponteil

Action n°12 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

C'est ce que j'ai défendu pendant 2 mandats et que j'ai obtenu devant les service publics, ex. la médiathèque
Mais le modèle choisi par la ville ne convient pas

Action n°13 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Déjà répondu pour les parkings de délestage

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.
et adaptés aux trottinettes.

Dans les équipements publics, et tous les immeubles construits c'est maintenant obligatoire

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Tout le stationnement en ville est à revoir

Action n°16 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Déjà obligatoire

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Oui, en fonction des revenus du ménage

Inciter les employeurs à payer une indemnité kilométrique vélo. Elle existe mais n'est pas appliquée

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Mais pas le système où on laisse le vélo n'importe où

Dans les villes qui l'ont fait c'est l'anarchie, il y a des vélos et trottinettes partout et abimés

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Mettre à disposition un local adapté à un atelier participatif de réparation, en plus du local place Guynemer

Ces ateliers doivent être au plus près des autres modes de déplacements, gare multimodale, gare SNCF etc...

Action n°20 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
et lui donner les moyens de fonctionner

Existe déjà à Antibes

Son emplacement n'est pas des plus appropriés mais ...

Il faudrait surtout que ce soit ouvert plus souvent

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.
Et en draisienne pour les plus petits

A lier avec l'apprentissage du code de la route

Action n°22 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.
par exemple dans les parcs comme Exflora ou les aires de jeux.

Attention à bien sécuriser ces postes car il ne faut pas oublier les piétons

Action n°23 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Pourquoi pas si ça peut éviter des déplacements en voiture

Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Déjà répondu

Action n°25 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Déjà répondu

Commentaires généraux

Elue communautaire depuis 2014, membre de la commission déplacements de la CASA et du comité des usagers, j'ai pu défendre le vélo et tous les autres modes de déplacements alternatifs à la voiture
J'ai participé à l'élaboration du plan vélo de la CASA

Il faudrait obliger les entreprises à élaborer leur plan de déplacement pour y inclure tous les modes de déplacements
Très peu d'entreprises l'ont fait
Même pas la ville d'Antibes